

ATTESTATION D'ASSURANCE

La **Société d'Assurances ALLIANZ IARD** dont le siège social est sis, 1 cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

la société : **SAS AMG ALPES DEMENAGEMENT**
MME PETIKIAN NARINE
Domiciliée : 7 RUE DU 140E RIA
38100 GRENOBLE

a souscrit un contrat d'assurance portant le n° **56 467 440** ayant pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de sa **responsabilité contractuelle** encourue du fait de l'exercice de son activité de **déménageur de particuliers** en raison des dommages et pertes matériels subis par les marchandises qui lui sont remises en vue d'un transport public de marchandises par voie terrestre.

Etendue géographique de la garantie : **France Métropolitaine, Principautés d'Andorre et de Monaco.**

Engagement maximum de l'Assureur : **60 000 € par véhicule transporteur porté à 90 000 € en cas de faute inexcusable.**

Ce contrat a également pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la **responsabilité civile** qu'il peut encourir en sa qualité de **déménageur de particuliers**, en raison des dommages corporels, des dommages matériels et des dommages immatériels consécutifs causés aux tiers et résultant de l'exploitation par son entreprise dans le cadre de l'activité précitée.

Contrat d'assurance valable du 30.09.2017 au 29.09.2018.

La présente attestation d'assurance est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve des clauses et conditions du contrat et du paiement des cotisations.

Elle n'implique qu'une simple présomption de garantie de l'assureur.

Fait à Paris La Défense, le 2 octobre 2017.

L'Assureur